



Assemblée de la Communauté Musulmane
du Grand-Duché de Luxembourg

Bureau du Chef de Culte

Coronavirus : conseils religieux et recommandation sanitaires

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le coronavirus poursuit sa propagation de façon spectaculaire et inquiétante dans plusieurs pays pour atteindre le stade d'épidémie mondiale. Au Grand-Duché de Luxembourg, le Ministère de la Santé a annoncé ce jeudi soir un second cas de coronavirus. À ce titre, les autorités sanitaires ont préconisé un certain nombre de mesures préventives pour limiter la propagation du virus, car les symptômes se produisent de manière similaire à ceux d'un « mauvais rhume » ou d'une grippe. Cependant, face à une épidémie d'une telle envergure, les gens sont appelés à faire preuve de responsabilité civile et morale pour aider à surmonter une telle calamité. Comme toutes les infections virales, le Covid-19 se propage aussi dans les grands rassemblements. Il nous faut donc être particulièrement vigilant(e)s aux moments de prière tels que ceux des vendredis, surtout dans des espaces exigus ou clos, comme cela est le cas dans plusieurs de nos lieux de culte au Grand-Duché de Luxembourg.

Nous appelons alors à la responsabilité de chaque musulman(e) se rendant aux mosquées pour respecter un certain nombre de conduites sanitaires de prévention, qui sont également des principes religieux de base.

Pour rappel, la culture musulmane nous exhorte à cultiver et transmettre ces précautions sanitaires préventives dans nos conduites quotidiennes ; cela va du simple geste de se laver ses mains avant de boire et de manger, en passant par le lavage rituel et le souci de la propreté de son corps, de son lieu de vie et de ses habits, jusqu'à l'acte quotidien le plus fondamental de la prière, à savoir faire des ablutions, en lavant ses mains, ses avant-bras, son visage et ses pieds. Cette hygiène de vie, nous accompagne même dans notre façon de manger et de boire, d'assouvir nos besoins les plus naturels, de nous interdire de consommer certains aliments, d'éviter d'uriner dans des voies publiques, dans notre lieu de douche, de nous parfumer et d'éviter de nous rendre à la mosquée, en cas de consommation de certains aliments, comme l'ail et les oignons et a fortiori en cas d'atteinte d'une grippe... Les textes religieux sont jalonnés de conseils et de recommandations de ce genre.

En cette période, il est de notre devoir de rappeler, un certain nombre de principes religieux de base :

- 1) Il est important pour toute personne présentant des symptômes du virus d'aller en urgence se soigner, car la maladie en Islam n'est pas une fatalité. En effet, le Prophète – Que la Prière et le Salut soient sur Lui - recommandait aux croyants : « Ô serviteurs d'Allah, soignez-vous » en bannissant le prétexte du

fatalisme : « Allah n'a pas fait descendre une maladie, sans avoir descendu en même temps son remède ». En effet, la protection de son corps, comme dépôt divin est un devoir religieux et il n'est donc en aucun cas permis de négliger son corps, le maltraiter ou le priver du soin, sous quelque prétexte que ce soit: « Et ton corps a un droit sur toi » rappelait clairement le Prophète - Que la Prière et le Salut soient sur Lui. Pour ce faire, il incombe alors au croyant(e) de recourir à tous les moyens de soins à sa disposition pour protéger sa santé, car selon les principes du droit musulman : « Une chose devient obligatoire si l'accomplissement et la réalisation d'une telle obligation en dépend » car « les moyens ont le même statut théologico-juridique que les finalités ».

- 2) Après avoir pris ses précautions de protection, il faut se remettre à Allah et demander Sa Protection contre tout mal. A cet égard, nous conseillons aux croyants de réciter chaque matin et chaque soir, comme nous l'a enseigné le Prophète – Que la Prière et le Salut soient sur Lui - les invocations et les versets de protection pour soi, sa famille et l'humanité entière. On peut conseiller de réciter entre autres, les trois dernières sourates du Coran dites de « Protection » et répéter ces invocations prophétiques « Je me mets sous la Protection des paroles parfaites d'Allah contre la mal qu'Il a créé ». Ainsi que : « Au Nom d'Allah, nul ne peut nuire en présence de Son Nom, ni sur Terre, ni dans le ciel et Il en est l'Audient et l'Omniscient ».

Cet équilibre nécessaire entre moyens matériels et spirituels s'avère primordial dans la démarche du croyant, pour éviter toute attitude fataliste étouffant la volonté humaine et toute attitude souverainiste prétendant se passer de la volonté divine. Pour bien comprendre cette nuance, nous pouvons évoquer cet exemple historique : lorsqu'est arrivée la peste à l'époque du deuxième successeur du Prophète – Que la Prière et le Salut soient sur Lui - Omar Ibn Khatab, ce dernier refusa de rentrer au Châmm (une partie de la Syrie actuellement), qui était alors touché par cette épidémie, et un compagnon « Abu Oubayda Ibn Jarrah » lui reprocha : « Est-ce que tu fuis le destin d'Allah ? ». Omar lui rappela une philosophie du destin : « On fuit le destin d'Allah vers le destin d'Allah ». C'est-à-dire qu'il ne faut pas utiliser le prétexte d'un destin justifier notre choix d'adopter telle ou telle attitude à risque.

- 3) À cet égard, il est important pour toutes les personnes atteintes par une telle épidémie d'éviter d'entrer en contact avec d'autres personnes et de rester prier à la maison pour éviter de propager les infections. Le Prophète – Que la Prière et le Salut soient sur Lui - a dit : « Qu'un malade atteint d'une maladie contagieuse n'approche pas quelqu'un de sain ». Dès lors, toute personne atteinte de ce virus doit informer les autorités compétentes, car il est interdit religieusement de mentir sur son cas ou de faire preuve de manipulation, de leurre ou de démagogie. Car alors, il s'agit aussi de la vie des autres qui peut être mise en danger. En effet, il est formellement interdit de porter nuisance à autrui et d'être responsable de la maladie des autres par négligence ou par vengeance. Le Prophète Muhammad - Que la Prière et le Salut soient sur Lui - a déjà longtemps préconisé ce principe de mise en quarantaine lors de la peste, en disant : « Si vous apprenez l'existence de la peste en un lieu, n'y entrez point ! Et si la peste frappe un lieu où vous vous trouvez, n'en sortez point ! » (Rapporté par Al-Boukhârî et Mouslim). De ce fait, par principe de précaution,

il appartient à chacun(e) de limiter ses déplacements, ses contacts et ses voyages vers les pays à risques. Ainsi, pour se protéger, toute personne souffrant d'une pathologie chronique (asthme, diabète, insuffisance cardiaque) ou toute personne présentant des symptômes d'une infection (éternuement, difficulté respiratoire, température élevée, état grippal) doit éviter de se rendre à la mosquée dans cette période de risque.

- 4) Par ailleurs, il est interdit religieusement de spéculer sur les produits de première nécessité en profitant de l'angoisse des gens, de propager des rumeurs visant à générer de la peur et à déstabiliser les gens. Ceci est particulièrement vrai pour la diffusion de messages ou d'informations sur les réseaux sociaux. Il est préférable de plutôt se concerter avec les professionnels de santé et respecter les domaines de compétences de chacun. Nous appelons les responsables religieux à coller des affiches de prévention sanitaire préconisées par les autorités compétentes sur les murs de leurs locaux, dans un endroit bien visible, pour consultation par les fidèles, car « il vaut mieux prévenir que guérir ».

En complément des conseils religieux, nous invitons les musulmans à respecter les mesures de précautions transmises par les autorités et les consignes préconisées par les professionnels de santé, entre autres :

- **Toute personne qui présente des symptômes d'une infection - éternue ou touse ou a des difficultés respiratoires ou a une température élevée - ou est venue récemment de l'étranger doit appeler le 112 ou le 8002 8080 pour le Covid19 et rester prier à la maison pour éviter de propager les infections.**
- **Se laver très régulièrement les mains, avec de l'eau et du savon.**
- **Tousser ou éternuer dans le pli du coude ou utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter immédiatement après usage dans une poubelle munie d'un couvercle. À cet égard, il est important de retirer des lieux d'ablutions des mosquées les serviettes à usage multiple et de les remplacer par des serviettes à usage unique.**
- **Si vous êtes malade, porter un masque chirurgical jetable.**
- **Éviter autant que possible de toucher son visage avec ses mains et éviter de toucher fréquemment par la main vos yeux / nez / bouche ...**
- **En cas de maladie, rester à la maison et ne pas se rendre sur le lieu de travail ou un rassemblement religieux ou autre.**
- **Eviter de se serrer la main et privilégier la salutation orale et à distance. Dans ce cadre, il y avait dans une délégation de Thakif un lépreux (atteint de la maladie contagieuse de la lèpre) qui voulait porter allégeance, et le Prophète – Que la Prière et le Salut soient sur Lui - refusa de lui serrer la main, en lui expliquant avoir accepté son allégeance.**

- 5) Enfin, une fois que toutes les précautions sont prises, en se remettant à la protection divine, il convient de ne pas céder à la panique au point de bloquer sa vie et s'attendre au pire, car le croyant doit toujours être animé par la vigilance, alliée à l'espérance. Allah dit : « Dis : rien ne nous atteindra en dehors de ce qu'Allah a prescrit pour nous. Il est notre Protecteur. C'est en Allah que les croyants doivent mettre leur confiance. » (« At-Tawba », Sourate 9 -Verset 51).

Nous appelons les imams et les responsables de mosquées à diffuser toutes ces informations, en les mentionnant avant et après les prières, notamment celles du vendredi. Il est important également de les diffuser dans les supports médias (les réseaux sociaux, listes de diffusion...). Nous tenons enfin à saluer le dévouement de toutes les personnes qui œuvrent pour apporter le soin aux personnes souffrantes en cette période difficile et de tous ceux qui se mobilisent au quotidien pour sensibiliser les gens. Nous prions Allah de nous protéger contre tout Mal et nous prions pour un prompt rétablissement des malades. Amen.

Hfz. Dr. Rabie FARES
Chef de Culte Musulman au
Grand-Duché de Luxembourg